

## **CONGRES MAIAGE 2024** **Du Vendredi 25 octobre 2024** **à DEAUVILLE**

### **ASSEMBLEE GENERALE SYNCRA**

Gilles Giora, Président du SYNCRA, est invité à présenter le rapport moral du syndicat.

Comme chaque année, l'assemblée générale se tient dans le cadre du congrès de MAIAGE à laquelle notre syndicat est affilié.

En ce qui concerne le SYNCRA, les chantiers de l'année ont été nombreux tout en gardant toujours à l'esprit la volonté forte de défendre et promouvoir notre profession, et d'être reconnu comme le référent et l'interlocuteur principal de l'éco système du secteur. Cela demande aux administrateurs du SYNCRA une vision à la fois proche du terrain, mais aussi plus globale, afin d'anticiper l'évolution du métier et d'être les fers de lances de la profession. Je tiens à remercier chacun d'entre eux pour leur implication et leur volonté de travailler pour la profession

Pour l'année 2024, comme vous pouvez le constater, les dossiers ont été traités chacun à la hauteur de leur enjeu respectif, afin d'y apporter des réponses concrètes.

#### **RAPPORT MORAL**

Voici les axes de travail qui nous ont occupés cette année :

- **Finalisation des CCTP SYNCRA/ASTEE**

Pour rappel, les membres de la commission technique (Florent Breton, Thierry Bérézoutsky, Guillaume Varin, Renaud Andrieux, Gilles Giora).

Les CCTP Etanchéité/ITV/Compactage sont finalisés. Les commentaires provenant du GT de l'ASTEE ont été intégrés et la version finale a été renvoyée.

Une relecture d'harmonisation est prévue de manière à ce que des articles identiques dans les CCTP soient rédigés de la même façon.

Le GT ASTEE publiera les 3 CCTP en même temps pour avoir une cohérence lors de la diffusion.

Un 4<sup>ème</sup> CCTP concernant les contrôles effectués sur les gainages de réhabilitation sera mis en chantier dans les semaines à venir.

- **AFNOR GM22/WG22**

Les travaux de la révision de la 13508 sont en cours. Cela permet de faire un point sur les tendances des futurs statuts des différentes parties de la 13508 :

- 13508-2 : Elle concerne le contrôle et notamment la codification. Cette partie devrait être en PWI ;
- 13508-3 : Elle concerne le pré diagnostic avant curage et l'évaluation après curage. Cette partie devrait être en PWI. Une information vers le SNEA est faite ;
- 13508-5 : Elle concerne les méthodes de pré diagnostic. La majeure partie des pays européens sont favorables pour la passer au statut de TS. La France devra se positionner également. Au sein des administrateurs SYNCRA, différentes nuances s'expriment sans qu'une position claire ne soit dégagée. Un échange ultérieur sera nécessaire pour obtenir une décision ;

Pour information, la prochaine réunion du WG 22 en présentiel est accueillie les 14 et 15 novembre dans les locaux de MAIAGE. Une quinzaine d'experts européens seront présents.

- **Travaux OIEAU/SYNCRA** : Révision du contenu des formations lancée

Un partenariat a été signé entre le SYNCRA et l'OIEAU en début d'année. Cela permet de renouveler les conventions sur les formations siglées SYNCRA dans le catalogue de l'OIEAU.

A la suite des échanges entre le président du SYNCRA et le responsable Formation de l'OIEAU, il a été convenu d'une mise à jour du contenu des formations existantes pour prendre davantage en compte les spécificités liées à l'accréditation.

Des échanges ont eu lieu par la suite concernant le contenu des formations. Les représentants de l'OIEAU ont affiché une volonté d'adaptation tant dans le contenu que sur les lieux de formation (déplacement sur le site du client / utilisation du matériel du client / faire de l'intra entreprise).

L'apport du syndicat à l'OIEAU, est d'incorporer dans ces formations, dans la mesure où celles-ci s'adressent de plus en plus à des Moa et Moe, l'expertise terrain propre aux adhérents, et les besoins recensés par eux sur les chantiers pour faire évoluer les pratiques.

Un groupe de travail dédié au sein du SYNCRA a été mis en place pour travailler à optimiser le temps en fonction des modules nécessaires pour parfaire une formation dédiée aux salariés des entreprises adhérentes.

On rappelle que dans le cadre de ce partenariat, les adhérents SYNCRA bénéficient d'une tarification spécifique.

- **Rencontres des partenaires : IDRRIM / Les Canalisateurs / ASTEE**

En raison de changement d'interlocuteurs, le SYNCRA est allé à la rencontre de ces institutions pour présenter nos activités dans un objectif d'acculturer les adhérents de celles-ci.

- **ASTEE : Révision de la « Charte Qualité Réseaux » -> Note Gravette / Matériaux reconstitués**

Le GT Charte Qualité Réseau (ASTEE) révisé le contenu de la Charte Qualité.

Une note sur la gravette concernant les tranchées trop étroites a circulé. En fait, cette note confond, et dans cet ordre, deux sujets :

- La caractérisation de la gravette,
- Les rôles des intervenants dans le processus des chantiers sous charte qualité.

Des commentaires SYNCRA ont été émis sur plusieurs points. Une nouvelle version a été transmise et, malgré la réponse du syndicat et de la note de clarification du COFRAC, il semble que le rédacteur persiste à laisser, en particulier, la responsabilité de l'arrêt du compactage au-dessus de la canalisation au contrôleur. Un dialogue a été ouvert pour faire comprendre la position du SYNCRA et des organismes de contrôles que nous représentons.

La note sur les matériaux reconstitués suit le même cheminement.

Le GT Charte Qualité Réseau vient d'annoncer la création d'un sous-groupe pour trouver un moyen terme entre les parties prenantes.

### ○ **Bilan comptable 2023**

La trésorière du SYNCRA, Mme Florence Mignot, présente le bilan comptable de l'année 2023.

Comme tous les syndicats, l'aspect financier est géré de façon globale au niveau fédéral. Les cotisations versées se répartissent de la manière suivante :

- 95% sont reversées pour participation aux frais communs (loyers, salaires, reprographie, charges... ;
- 5% sont dédiées aux dépenses spécifiques ;

En 2023, les dépenses ont concerné principalement la quote-part de la cotisation AFNOR (882 €) et les frais de réceptions (restaurants : 512,76 €).

Le reliquat des 5% annuel non utilisé est inscrit au crédit de MAIAGE.

Le bilan moral et le bilan comptable du SYNCRA sont approuvés à l'unanimité.

### ○ **Mandat 2024 – 2027 / Feuille de route :**

- La cybersécurité

La cybersécurité apparaît comme un sujet prégnant pour les mois et les années à venir. Nos organismes de contrôles produisent une quantité de données sensibles. Avec le développement de l'intelligence artificielle, leur protection est fondamentale. C'est un sujet sensible dans nos entreprises.

De plus, le COFRAC s'empare de ce sujet en l'intégrant dans les audits. A ce jour, les auditeurs n'ont pas encore une position homogène, mais la logique se met en place.

C'est pourquoi, le SYNCRA se doit de convenir d'une stratégie et d'une position commune pour être force de proposition voire d'orienter sa façon d'appréhender ce sujet au lieu de subir ce que d'autres auront développé.

Un travail est à réaliser pour faire monter en compétence les adhérents d'une façon homogène. Un groupe de travail se penchera sur la question.

- Réseaux en fonctionnement : objectif Accréditation COFRAC obligatoire

Cela part du double constat que les contrôles sur les réseaux en fonctionnement sont faits au rabais et que les MO n'ont pas la connaissance des exigences liées à l'accréditation. La solution la moins contraignante et la moins onéreuse l'emporte souvent étant donné qu'il n'existe pas d'obligation de passer par un organisme de contrôle accrédité COFRAC.

Pour le SYNCRA, la marge de manœuvre est étroite. Il faudra se demander en toute franchise au préalable si l'accréditation est nécessaire. Néanmoins, en travaillant un argumentaire qui prend en compte l'environnement large des réseaux en axant sur la gestion patrimoniale et le SIG par exemple, il est potentiellement possible de créer une opportunité de marché. Un groupe de travail se penchera sur cette question.

- L'intelligence artificielle

C'est un sujet transversal au niveau fédéral. La production de données de nos organismes de contrôle nous amène naturellement à se demander comment utiliser l'IA au profit de notre activité et comment l'intégrer d'une façon optimale. Le syndicat se penchera au fil de l'eau pour apporter un éclairage aux adhérents.

- o Conseil d'administration SYNCRA / Mandat 2024 – 2027 / Liste des candidats :

1. Gilles **Giora**
2. Manuel **Figuerinhas**
3. Florence **Mignot**
4. Guillaume **Clément**
5. Philippe **Raquidel**
6. Fabrice **Ervail**
7. Hervé **Ferrat**
8. Renaud **Andrieux**
9. Ludovic **Couailler**
10. Christophe **Baudin**
11. Florent **Breton**
12. Robin **Macheix**
13. Nathalie **Couplier**
14. Alexandre **Giudicelli**
15. Marielle **Jansson-Charrier**

Les candidats sont élus à l'unanimité.

- o Conseil d'administration SYNCRA

Les candidats fraîchement élus administrateurs se réunissent afin d'élire en leur sein le nouveau bureau.

La composition du bureau du CA SYNCRA pour le mandat 2024 – 2027 est la suivante :

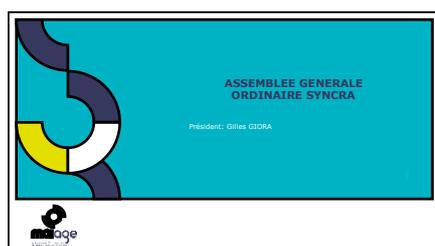
Président : Gilles **Giora**  
Secrétaire : Christophe **Baudin**

Vice-Président : Fabrice **Erval**  
 Vice-Président : Alexandre **Giudicelli**  
 Trésorier : Florence **Mignot**

Ensuite, les administrateurs du SYNCRA procèdent à la désignation des représentants qui siègeront au sein du Conseil d'Administration de MAIAGE, qui sont au nombre de 4. Les membres désignés sont les suivants :

- Gilles **Giora**
- Fabrice **Erval**
- Alexandre **Giudicelli**
- Florence **Mignot**

Le conseil d'administration du CA SYNCRA est clôturé.



**RAPPORT FINANCIER de la TRESORIERE**

COMPTES DE RESULTAT 2023

CHARGES		PRODUITS	
Cotation 2023 (MAIAGE)	882,00	Cotisations 2023 dues par MAIAGE	1 515,00
Hôtel et restaurant	112,76		
Excédent de l'exercice	120,24		
<b>Total</b>	<b>1 515,00</b>	<b>Total</b>	<b>1 515,00</b>

**RAPPORT FINANCIER de la TRESORIERE**

BILAN

ACTIF (en €)		PASSIF (en €)	
Créance MAIAGE	16 697,37	Reserves antérieures	16 555,13
		Affectation Excédent 2022	22,00
		Total des réserves	16 577,13
		Excédent de l'exercice	120,24
<b>Total</b>	<b>16 697,37</b>	<b>Total</b>	<b>16 577,13</b>

**MANDAT 2024 – 2027 Elections**  
**Feuille de route**

- Cybersécurité;
- Accréditation pour les réseaux en fonctionnement;
- Intelligence artificielle;

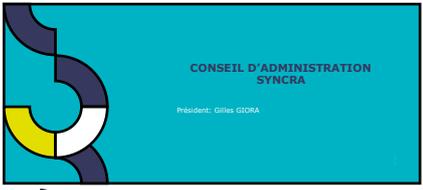


**Elections des administrateurs Mandat 2024 – 2027**  
**Liste des candidats**

1. Gilles Giora
2. Manuel Figuerhinas
3. Florence Mignot
4. Guillaume Clément
5. Philippe Raquidel
6. Fabrice Erval
7. Hervé Ferrat
8. Renaud Andrieux
9. Ludovic Couailler
10. Christophe Baudin
11. Florent Breton
12. Robin Macheix
13. Marielle Jansson-Charrier
14. Nathalie Couplier
15. Alexandre Giudicelli



**CONSEIL D'ADMINISTRATION SYNCRA**  
Président: Gilles GIORA



**SYNCRA Mandat 2024 – 2027 Bureau**

PRESIDENT

VICE-PRESIDENT      VICE-PRESIDENT

SECRETAIRE      TRESORIER



**MANDAT 2024 – 2027**  
**Liste des représentants SYNCRA au CA MAIAGE**

- 1.
- 2.
- 3.
- 4.

